



Les Masters

Droit public

Quatre parcours de Master de Droit public, regroupés en deux spécialités :

- Ces parcours répondent à une conception d'ensemble cohérente qui généralise aux deux années de master les techniques pédagogiques (séminaires, interventions de professionnels, cours interactifs, etc.).
- Ils sont conçus dans un objectif de forte professionnalisation, étant entendu que les parcours de la spécialité "Droit et contentieux publics" sont également de nature à satisfaire les étudiants en quête d'une formation généraliste très solide.

Droit et contentieux publics

- [Droit et contentieux des libertés](#) | 📄
- [Droit et contentieux des contrats publics](#) | 📄

Administrations Territoriale, Sanitaire et Sociale

- [Cadre territorial](#) | 📄
- [Cadres du Secteur Sanitaire, Social et Médico-social](#) | 📄

Droit pénal et sciences criminelles

- [Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme](#) | 📄
- [Police et sécurité intérieure](#) | 📄

Droit privé

L'institut dans son ensemble sert également de structure d'accueil aux étudiants des différentes **Masters** :

- [Droit privé général](#) | 📄
- [Procédures et contentieux privés](#) | 📄

mais aussi aux étudiants des différents **Master professionnels** animés par les responsables :

- [Droit notarial](#) | 📄



- [Master Droit de l'entreprise : spécialité consommation ou Juristes d'affaires ou encore Juristes d'affaires franco-espagnol](#) | 🇫🇷

Ces masters ont été construits autour des équipes composantes de l'IFTJ et se trouvent en lien avec les activités de recherche développées par ces composantes.

Les étudiants trouvent dans la structure, non seulement un encadrement scientifique de la part des enseignants chercheurs mais aussi l'accès à une documentation spécialisée et notamment à une documentation informatisée importante. Ils sont associés, au cours du Master dans le cadre notamment de leur mémoire, mais aussi après l'obtention du Master, lorsqu'ils poursuivent une thèse, à des projets de recherche développés au sein des unités. Ils sont aussi associés à l'élaboration de la Revue de jurisprudence et à la constitution du fichier national de jurisprudence informatisée.

L'ambiance de recherche collective dont ils bénéficient est sans aucun doute favorable à leur propre démarche scientifique.